

[10 March 2014] GENÈVE – Le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter, a appelé aujourd'hui à une réforme des systèmes alimentaires mondiaux et à leur démocratisation, afin de garantir le droit de l'homme à une alimentation adéquate et de progresser vers l'éradication de la faim.

« L'éradication de la faim et de la malnutrition est un objectif réalisable. Il ne suffira cependant pas d'affiner la logique de nos systèmes alimentaires – elle doit au contraire être complètement inversée, » a souligné M. De Schutter lors de la présentation de son rapport final* au Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU, au terme de son mandat de six ans en qualité de Rapporteur spécial.

L'expert a prévenu que les systèmes alimentaires actuels ne sont efficaces que du point de vue de l'optimisation des profits de l'agro-industrie. « Il est urgent que l'environnement politique fournisse des visions alternatives et démocratiquement légitimées, que ce soit au niveau local, national ou international, » a-t-il déclaré.

« Des objectifs tels que la fourniture d'une alimentation diversifiée et culturellement acceptable aux communautés, le soutien aux petits exploitants, le maintien des ressources en sols et en eau, et l'amélioration de la sécurité alimentaire dans des zones particulièrement vulnérables ne doivent pas être sacrifiés au profit de la quête unidimensionnelle d'une plus grande production de nourriture. »

« Le plus grand déficit dans l'économie alimentaire est d'ordre démocratique. Si nous missions sur les connaissances des gens et si leurs besoins et préférences étaient mieux pris en compte dans l'élaboration de politiques alimentaires à tous niveaux, la transition vers des systèmes alimentaires durables s'en trouverait grandement facilitée, » a poursuivi M. De Schutter.

Systèmes alimentaires locaux

« La démocratie alimentaire doit être ascendante et partir des villages, des régions, des villes et des municipalités, » a poursuivi l'expert.

« La sécurité alimentaire doit se construire autour du renforcement des capacités des petits agriculteurs. Garantir leur accès à des ressources productives est essentiel à cet égard, » a-t-il encore ajouté, en lançant un appel à des investissements prioritaires dans des formes d'agriculture agroécologique qui contribuent à la réduction de la pauvreté.

M. De Schutter a incité les villes à prendre en charge la sécurité alimentaire. « D'ici 2050, plus de 6 milliards de personnes – c'est-à-dire plus de deux personnes sur trois – vivront en ville. Il est essentiel que ces villes identifient les difficultés logistiques et les points de tension de leurs chaînes d'approvisionnement alimentaire et qu'elles développent un ensemble de canaux d'approvisionnement en denrées alimentaires, conformes aux souhaits, aux besoins et aux idées de leurs habitants. »

« De nouvelles innovations sociales aux quatre coins du monde prouvent qu'il est possible de rétablir le lien entre les consommateurs urbains et les producteurs alimentaires locaux, tout en diminuant la pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire, » a-t-il déclaré. « Il faut soutenir ces innovations. »

Stratégies nationales

L'expert a toutefois prévenu que ces initiatives locales ne pourront porter leurs fruits que si elles sont soutenues et complétées au niveau national.

« Les gouvernements ont un rôle important à jouer pour que les politiques soient cohérentes avec le droit à l'alimentation et pour que les actions soient organisées de manière efficace, mais il n'y a pas de panacée, » a-t-il dit.

Et M. De Schutter de remarquer que « dans certains cas, la priorité sera de promouvoir les circuits courts et les relations directes entre le producteur et le consommateur afin de renforcer la petite agriculture locale et de réduire la dépendance aux importations. Dans d'autres cas, la priorité sera plutôt de renforcer les coopératives afin de leur permettre de vendre à de gros acheteurs dans le cadre de l'agriculture contractuelle. »

La démocratisation de la prise de décision est essentielle, a-t-il souligné. « Les stratégies nationales fondées sur le droit à l'alimentation devraient être élaborées conjointement par les partenaires concernés, y compris les groupes les plus touchés par la faim et la malnutrition, et leur mise en oeuvre devrait faire l'objet d'un contrôle indépendant. »

Cohérence internationale

« Si les initiatives locales ne peuvent aboutir sans stratégie au plan national, l'action menée à l'échelle nationale doit, elle aussi, pouvoir se fonder sur un appui international pour porter ses fruits, » a ajouté le Rapporteur spécial.

M. De Schutter a souligné dans son rapport les efforts prometteurs du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) pour amener les gouvernements, la société civile, les institutions internationales et le secteur privé à relever ensemble les défis posés aux systèmes alimentaires. Il a noté que « le CSA reste le seul à faire entrer la participation et la démocratie dans l'arène de la gouvernance mondiale et à permettre de confronter les unes aux autres différentes visions de la sécurité alimentaire. »

« D'autres organes de gouvernance mondiale doivent s'aligner sur le cadre stratégique fourni par le CSA. L'OMC par exemple ne doit pas empêcher les pays en développement d'entreprendre des politiques de sécurité alimentaire ambitieuses et d'investir davantage le soutien aux petites exploitations agricoles », a-t-il dit.

Le Rapporteur spécial a souligné que les tentatives menées par les pays en développement pour améliorer leur sécurité alimentaire ne pourront aboutir que si elles vont de pair avec des réformes conduites dans le pays du Nord.

« Les pays riches doivent progressivement rompre avec les politiques agricoles tournées vers l'exportation et permettre au contraire aux petits agriculteurs des pays en développement d'approvisionner les marchés locaux, » a déclaré M. De Schutter. « Ils doivent également refréner leurs revendications grandissantes de terres agricoles mondiales en maîtrisant la demande en alimentation animale et en agrocarburants, et en réduisant les gaspillages alimentaires. »

Outre son rapport, l'expert a présenté un résumé des recommandations émises au cours de son mandat de Rapporteur spécial (2008-2014), lesquelles recouvrent des thèmes tels

que la volatilité des prix alimentaires, le commerce et l'investissement dans l'agriculture, la réglementation de l'agro-industrie, les agrocarburants, l'aide alimentaire et la coopération au développement, la nutrition, la protection sociale, les droits des femmes, les études d'impact des accords de commerce et d'investissement sur les droits de l'homme, les stratégies nationales, les travailleurs agricoles, l'agriculture contractuelle, le soutien aux petits agriculteurs, l'agroécologie et le réinvestissement dans l'agriculture.

(*) Lire le rapport final du Rapporteur spécial.